

Garantie légale

Lorsque vous achetez un bien de consommation, vous avez droit à la garantie légale : le vendeur doit donner une garantie pour tout défaut de conformité du bien apparaissant dans les deux ans de l'achat. Pour les biens d'occasion, un délai inférieur à deux ans peut être convenu. (économie.fgov.be)

Garantie Légale : Savonnerie de Spa

Nous nous engageons à fournir des produits de qualité qui respectent les normes en vigueur. Tous nos produits bénéficient d'une garantie légale basée sur leur **Date Limite d'Utilisation (DLU)** ou **Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO)**, telles qu'indiquées sur leur emballage.

Durée de la Garantie

La garantie est strictement applicable jusqu'à la DLU ou DLUO mentionnée sur le packaging du produit. Cette période garantit que le produit conserve ses propriétés et reste sûr à utiliser dans des conditions normales de conservation.

Modalités de la Garantie

Si vous constatez un défaut sur un produit pendant la période de garantie, nous vous invitons à :

1. **Nous contacter** en mentionnant la nature du problème et en joignant les preuves éventuelles.
2. **Retourner le produit concerné**, après accord préalable, pour un examen approfondi.

En cas de non-conformité avérée, nous nous engageons à vous proposer une solution adaptée : remplacement ou remboursement.

Conditions d'Exclusion

La garantie ne couvre pas les dommages résultant :

- d'une mauvaise utilisation ou d'un stockage inapproprié du produit,
- d'une ouverture ou d'une modification de l'emballage,
- de l'usage du produit au-delà de sa DLU ou DLUO.

Contact Service Client

Pour toute question relative à la garantie ou à nos produits, notre équipe se tient à votre disposition via info@savonneriedespa.be.

Nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre écoute pour toute information complémentaire.